

de ces deux provinces fut confiée à un seul procureur, qui même quelquefois cumulait encore avec celles-ci la province de Belgique.

IV.

Cippe décoré d'une base et d'une corniche, de 1 m, 75 de haut sur 0 m, 80 de large, trouvé au mois de mars dernier, dans le Rhône, à quelques mètres en aval du pont de l'Hôtel-Dieu; il reposait, la face écrite appuyée sur le sable, au milieu d'autres cippes funéraires et de sarcophages dont les légendes usées par le frottement dix-sept ou dix-huit fois séculaire du courant et du gravier, étaient effacées complètement. Une ascia est gravée au-dessous du couronnement de chaque côté du mot *ET*, placé au milieu de la première ligne.

D ET M
 MEMORIAE . AETERNAE
 M . VERINI VRSIONIS . VET
 MISSI . HONESTA . MISSIO
 NE . EX . LEG . XXX . V . V
 VERINIA . MARINA . DO
 MINO . PATRONO . ET . CON
 // VGI KARISSIMO . SIBIQUE
 VIVA . FECIT . ET . VERINI
 VRSA AETERNVS . MAR
 NVS VICTOR . FILI . PATRI
 PIENTISSIMO . PONEND
 CVRAVERVNT . ET . SVB
 ASCIA . DEDICAVERVNT

Diis Manibus et memoriae aeternae Marci Verinii Ursionis, veterani, missi honesta missione ex legione XXX Ulpia Victrice; Verinia Marina domino, patrono et conjugii karissimo sibique viva fecit, et Verinii (quattuor): Ursa, Aeternus, Marinus, Victor filii patri pientissimo ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.